

Inspection de l'Education nationale

Circonscription ORLEANS/SARAN

Ecole élémentaire des sablonnières

14 classes

CADANI



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 28 mai 2020

Convocation adressée le 25 mai 2020 par la Directrice de l'école Mme Villedieu.  
Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 28 mai 2020, à 14H00, en visioconférence.  
Secrétaire de séance: Mme BODY

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
Mme Villedieu Valérie	Directrice
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
<i>Mme Favardin, Mr Patinote, Mme Body, Mme Formont, Mme Thévenoux, Mme Dumesnil, Mme Leroux, Mme Adamczyk, Mme Yeye, Mme Fruchet, Mme Guériteau, Mr Enjalbert, Mr Berrueco, Mme Levrault, Mme Guignard, Mme Le tumelin</i>	Enseignant(e)s
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
<b>ELUS ou représentant mairie</b>	
Mr Arrondeau	Responsable service scolaire
Mr Souriou	Responsable périscolaire
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
Mr Boulard, Mme Nourisson, Mme Rouault, Mr Cherel, Mme Cheze	Elu(e)s titulaires
<b>LE DDEN</b>	
Mr Garnier	DDEN

### Membres absents et excusés

Nom	Qualité
Mr Pichard	Inspecteur
Mme Chair	Elue mairie
Mr Pita Mukuna, Mme Roger, Mme Guerit, Mme Pereira, Mme El Mosaoui, Mme Pelle, Mme Petit, Mme Martin, Mme Hurault,	Parents d'élèves

Ce conseil d'école s'est tenu en visioconférence.

## **1. Présentation du protocole.**

Présentation par la directrice des différents points du protocole ci-joint.

Des photos d'une salle de classe ont été envoyées afin de voir l'aménagement.

## **2. Questions diverses**

- ***Quels seront les délais de réservation pour la périscolaire et la cantine en juin et le centre aéré ?***

Toutes les inscriptions depuis le 16 mars ont été enlevées. Le portail famille reste ouvert en ce moment mais il faudrait rapidement reprendre l'habitude de l'utiliser.

- ***Comment va se passer la rentrée de septembre ?***

A ce jour, il est impossible de le savoir.

- ***Pour les parents dont plusieurs enfants sont scolarisés et pour lesquels les horaires d'entrée et de sortie ne sont pas identiques, une solution pourrait-elle être trouvée dans ce cas ? Au vu des protocoles, on peut comprendre que c'est compliqué mais il faut aussi que les parents qui reprennent le travail puissent s'organiser et que les horaires concordent.***

Nous avons fait en sorte quand cela est possible, de mettre les fratries sur les mêmes jours d'école mais parfois c'est impossible. Les horaires de périscolaire s'adaptent à nos horaires d'école, les parents ont donc une solution.

- ***Pourquoi les repas ne sont-ils pas pris à la cantine ? Le nombre d'élèves est restreint, la cantine suffisamment grande pour respecter les distances, surtout si on instaure toujours 2 services. Cela risque d'être compliqué de déjeuner sur leurs bureaux sans dégâts... ?***

Compte tenu du protocole sanitaire très strict : il faut éviter de mélanger les groupes d'élèves, éviter les déplacements dans des couloirs étroits, nettoyer avant et après le réfectoire. Face à ces contraintes, la mairie a décidé de faire déjeuner les élèves dans les classes. Les tables seront désinfectées avant et après le repas.

- ***Comment est assurée la gestion des déchets des repas ?***

Des tables sont disposées dans les couloirs devant chaque classe pour déposer le repas et récupérer les déchets afin de les évacuer de la classe.

- ***Peut-on fournir nous même le repas froid aux enfants ?***

Non, il est interdit de fournir un pique-nique à son enfant pour des raisons sanitaires et de stockage afin de ne pas rompre la chaîne du froid. Seuls les élèves bénéficiant d'un PAI apportent leur repas comme habituellement.

• **Comment vont être remplis les dossiers scolaires ?**

Un bilan pédagogique sera remis aux familles fin juin.

• **Comment sera assuré le suivi pédagogique des enfants dont les parents font le choix de ne pas les remettre à l'école ? Pour les enfants qui reprendront deux jours par semaine des devoirs complémentaires seront ils donnés pour le reste de la semaine ?**

Le travail continuera à être mis en ligne pour tous. Il n'y aura plus de visioconférence pour les classes dont les enseignants reprennent le travail à l'école. Le site d'école reste notre outil de communication.

• **Comment va se faire le passage de classe avec les enfants qui n'ont pas forcément le niveau ?**

Les élèves en très grandes difficultés ont été repérés pour cette année et pris en charge.

Pour les autres dont le confinement risque de les faire basculer dans la difficulté, un point sera fait rapidement en septembre pour répertorier les élèves décrocheurs.

• **Est-il prévu la remise d'attestation à remettre à l'employeur car les enfants ne seront accueillis que 2 jours par semaine ?**

Oui, il suffit d'en faire la demande à la directrice.

• **Est-il prévu une attestation si les parents ne remettent pas leur enfant à l'école ?**

Non, car l'école est ouverte et chaque parent pouvait remettre au moins 2 jours son enfant dans l'établissement.

• **Les élèves de CM2 pourront-ils visiter le collège ?**

Non, tout comme la réunion de fin d'année d'accueil des CP. Le collège Jean Pelletier va proposer une alternative

Un site d'école est accessible par cette adresse: <http://ec-les-sablonnieres-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva>

Tous les documents administratifs y sont déposés et accessibles.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 23 juin 2020 certainement en visioconférence.

Le 30 mai 2020

à SARAN, école élémentaire des sablonnières

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature

Mme VILLEDIEU Valérie

La secrétaire de séance,

Nom, prénom, signature

Mme BODY Anne

# PROCOLE DE REPRISE ECOLE ELEMENTAIRE DES SABLONNIERES

L'école des Sablonnières ouvrira le 2 juin.

Mais, vous le comprenez bien, dans la situation actuelle, elle sera bien différente de ce que vous connaissez. Nous avons un protocole sanitaire très strict, c'est lui qui devra guider notre organisation. Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont également invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. **En cas de symptômes ou de fièvre (+ de 37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et vous devrez nous avertir.**

Les élèves entreront seuls par le portail de l'école et se dirigeront vers leur classe. Le soir, ils sortiront également par le portail habituel accompagnés de leur enseignant(e). L'accès à l'école sera interdit aux parents sauf sur RDV.

**Merci de respecter les horaires.**

## **Arrivée à l'école.**

Les horaires d'arrivée seront décalés, les enfants se dirigeront vers leur classe. Merci de ne pas former d'attroupement devant le portail et de respecter les distances.

8h30 Pour les enfants des classes de CP-CE1

8h45 Pour les enfants des classes de CE2

9h00 Pour les enfants des classes de CM1-CM2

## **Le midi :**

CP-CE1 Sortie à 11h30 retour à 13h00

CE2 Sortie à 12h00 retour à 13h30

CM1-CM2 Sortie à 12h30 retour à 14h00

## Le soir

Les CP et CE1 sortent à 16h00.

Les CE2 sortent à 16h15

Les CM1 et CM2 sortent à 16h30

## Déroulement de la journée

- Les élèves sont accueillis 2 jours dans leur classe sauf les élèves prioritaires qui seront présents 4 jours (2 jours dans leur classe et 2 jours en salle polyvalente encadrés par des animateurs ou enseignants).

-Les élèves devront apporter une petite bouteille d'eau ou **une gourde d'eau et un paquet de mouchoirs individuel.**

-Ils devront avoir **un chapeau ou une casquette.**

-Les élèves se laveront les mains de nombreuses fois dans la journée. Le lavage avec de l'eau et du savon sera privilégié mais, en fonction de nos contraintes, le gel hydroalcoolique sera également utilisé.

-Les élèves éviteront au maximum les déplacements et ne travailleront que dans leur salle de classe, tous espacés d'au moins un mètre.

-Interdiction d'utiliser le matériel collectif : ballons, livres de bibliothèque, matériels d'art visuel, ateliers, etc. Pas de travail en groupe.

- **Les élèves n'auront pas le droit de se lever, d'aller au tableau. Les enseignants ne corrigeront pas les cahiers mais feront des corrections collectives.**

-**Il est conseillé de donner à son enfant des jeux comme : corde à sauter, diablo, coloriages, livres, petites voitures ou autres objets sans danger et utilisés à titre personnel.**

-Les enfants ne pourront pas se prêter le matériel et devront avoir le leur. Si vous le pouvez, donnez à votre enfant du matériel personnel, il n'y aura pas de prêt de matériel.

- L'organisation des récréations va être changée afin de limiter les échanges et le brassage des élèves. La distanciation sociale d'un mètre devra être respectée lors de ce temps (ni jeux de cour, ni ballons ...). Chaque classe disposera d'une zone avec un sanitaire attitré. Il y aura 2 services de récréation.

- Les enseignant(e)s porteront un masque. Pour les parents qui le souhaitent, les élèves du CP au CM2 peuvent porter un masque (non fourni par l'école) qu'il conviendra d'apprendre à mettre.

### **La cantine et le temps périscolaire**

L'accueil périscolaire et la restauration seront assurés par la municipalité uniquement pour les élèves qui reprennent la classe en tenant compte des nouveaux horaires.

Un repas froid sera servi dans les classes et préparé par la mairie. Il est interdit d'apporter son repas sauf pour les élèves ayant PAI.

La péri du matin ouvrira à 8h00 et se terminera le soir à 18h00.

Pour toutes questions, merci de s'adresser au responsable de la périscolaire Mr Souriou ou à la mairie. Il faudra consulter et gérer vos inscriptions avec le portail famille.

Nous sommes bien conscients que toutes ces contraintes ne seront pas toujours simples à vivre pour les enfants mais nous n'avons malheureusement pas d'autres choix.

Mme VILLEDIEU, directrice